

Présents

Nom	Prés.	Abs.	Repr.	Procuration
Administrateurs				
Alexandre SAUTTER	X			
Isabelle FOUIN	X			
Vincent FROMENT	X			
Florine WEIL	X			
Isabelle MALMERT	X			
Antoine CAZADE	X			
Elisabeth FOURNIER	X			
Sébastien HODE	X			
Myriam LADJILI	X			
Muriel ORTU	X			
Charlotte PHILIPPE	X			
Isabelle RAJAONSON	X			
Invités				

Ordre du Jour

1. Validation PV CA et AG..... 1
2. Retours sur l'AG / qu'attendre du prochain chef ?..... 1
3. Recrutement nouveau chef 2

Relevé de décisions

1. Validation PV CA et AG

Les PV des CA du 10/11/2020 et du 03/12/2020 sont validés.

Le PV de l'AG est validé, après avoir ajouté les pouvoirs.

2. Retours sur l'AG / qu'attendre du prochain chef ?

Prises de paroles des administrateurs :

- Si à l'avenir un chef souhaite avoir les coordonnées des adhérents, il suffirait de leur demander l'autorisation.
- Il faut un contrat de travail pour le chef qui encadre nos attentes. Jusqu'à présent c'était compliqué à cause du statut avec le GUSO qui ne permet pas d'avoir un contrat dans la durée. Il faudrait vérifier que les contrats associatifs sont bien reconductibles
- C'est bien de ne pas polluer les répétitions avec les problèmes du quotidien, c'est ce qu'on apprécie chez Molto Assai, cette bonne ambiance.

- Quand le chef doit parler avec un musicien, il faut que quelqu'un soit là avec, par exemple le relais
- Le chef doit avoir sa part de liberté, c'est un chef d'orchestre. Il faut y veiller.
- Le chef doit participer aux CA, pour être bien intégré dans la vie de l'association. Mais il n'a pas besoin d'être là pour tous les sujets. Soumettre l'ODJ et dire pour quels sujets on a besoin du chef. Sur les sujets d'argent, c'est bien que le chef ne soit pas là.
- Est-ce qu'on précise une méthode de résolution de conflit dans le contrat ? non, c'est bizarre. Mais il faut expliquer l'esprit de l'association et s'assurer que le chef y adhère.

3. Recrutement nouveau chef

La fiche de poste est validée, elle sera envoyée à tous les membres et anciens membres prochainement. Prochaine étape fin mars avec l'analyse des candidatures reçues.

Les administrateurs échangent sur le fait d'avoir un chef adjoint : Isabelle F. voudrait que ce soit officiel, qu'il y ait un vrai adjoint qui assure la continuité. Par exemple un jeune du conservatoire en formation, qui ne serait ainsi pas payé. Antoine en revanche n'est pas très motivé à former un jeune chef, il souhaite que le peu de répétitions que nous avons soient consacrées à jouer et se faire plaisir ! Il est convenu d'aborder le sujet avec les candidats (peuvent-ils se faire remplacer, comment envisagent-ils la présence d'un adjoint ?).

Myriam pense que les vents pourraient répéter seuls en autonomie, sans chef extérieur. Mais il faut que quelqu'un prenne le lead, les autres vents du CA pensent que personne dans l'orchestre s'en sent la légitimité.

Les administrateurs échangent sur les questions à poser lors de l'entretien.

Signature

Alexandre SAUTTER, Président



Vincent Froment, Trésorier

